

Comité Particulier de l'application : QB « Profilés PVC Revêtus »
(QB33)

Président : DE BENAZE Yann, PROFINE
Vice-Président : GOESSEL Marc, CSTB
Secrétaire : MUCZKA Stéphane, CSTB

COLLEGES	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction à partir de la nomination (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction à partir de la nomination (**)		
				+3 ans	+4 ans	+5 ans				+3 ans	+4 ans	+5 ans
Fabricants* <i>Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 5 à 7 membres</i>	BALLO-KASSOUM Yves	RENOLIT	29/03/2018	29/03/2021								
	COLIN Bernard	VEKA	29/03/2018	29/03/2021			GRANDVIENNOT Sylvain	VEKA	18/12/2018			
	DEVOLDERE Gunter	HORNSCHUCH	06/03/2019									
	LE MEUR Philippe	RIO	13/11/2019									
	MARTINEAU Tony	RENNER	29/03/2021									
	PROFIT Eric	LECHLER	29/03/2018	29/03/2021								
Utilisateurs, Prescripteurs* <i>Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 5 à 7 membres</i>	LE MERRER Frank	LE NOUY	29/03/2018	29/03/2021			PICHAVANT Maël	LE NOUY	29/03/2018	29/03/2021		
	MACQUART Philippe	UFME	29/03/2018	29/03/2021			MENEZ Ludivine	UFME	29/03/2018	29/03/2021		
	MIANI Jean-Paul	ALPHACAN	29/03/2021				TRESPAILLE Pierre	ALPHACAN	29/03/2021			
	NEVEUX Frédéric	REHAU	29/03/2018	29/03/2021			BOUR Henri	REHAU	29/03/2018	29/03/2021		
	PACAUD Olivier	MAUGIN	29/03/2018	29/03/2021			MAUGIN Hervé	MAUGIN	29/03/2018	29/03/2021		
Organismes Techniques, Experts et Administrations* <i>Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 5 à 7 membres</i>	CHARRIER Elisabeth	SNEP	04/09/2020									
	DE BENAZE Yann	PROFINE	29/03/2018	29/03/2021			BRUNER Gilbert	PROFINE	29/03/2018	29/03/2021		
	FAYE Cyril	GROSFILLEX	18/12/2018									
	GOESSEL Marc	CSTB	29/03/2018	29/03/2021			MUCZKA Stéphane	CSTB	31/05/2018			
	MILLARDET Gilles	PROFIALIS	31/05/2018									

(*) Le nombre et l'intitulé des collègues sont ceux définis dans le référentiel de certification.

(**) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Note : les modifications par rapport à la composition nominative antérieure sont mises en évidences (trait, grisé, gras...)

Composition nominative n°10 approuvée le : 29/03/2021

Par le responsable d'application : GOESSEL Marc

